



Orthopédiste-Orthésiste

Avril 2007

Petit Point



On distingue plusieurs types d'appareillage : le gros appareillage, le petit appareillage et l'appareillage spécifique. A chacun correspondent un ou plusieurs métiers.

Tout d'abord, il faut bien différencier les prothèses des orthèses. Les prothèses remplacent partiellement ou totalement un organe ou un membre (par exemple une prothèse de jambe). Les orthèses sont des appareils d'assistance qui corrigent une déficience osseuse, nerveuse ou musculaire ou servent à soutenir une partie ou la totalité d'un membre (par exemple une attelle). Pour faire simple, la prothèse est un appareil permanent et l'orthèse un appareil à caractère évolutif.

Le gros appareillage

L'**Orthoprothésiste** conçoit, fabrique et pose des prothèses et orthèses (diplômes du CAP au BTS). Il peut aussi faire du petit appareillage. Ce métier est exercé par 1 500 professionnels.

Le **Podo-orthésiste** conçoit, fabrique et pose des appareillages pour les pieds : chaussures, orthèses plantaires... (diplômes du CAP au BTS). Ce métier est exercé par 200 professionnels.

Le petit appareillage

L'**Orthopédiste-orthésiste** fabrique et pose le petit appareillage : cannes, béquilles, ceintures, semelles... (diplôme : certificat de technicien supérieur d'orthopédiste-orthésiste). Ce métier est exercé par 450 professionnels.

L'appareillage spécifique

L'**Audioprothésiste** conçoit et réalise des prothèses pour les déficients auditifs, c'est-à-dire les personnes sourdes ou malentendantes (diplôme d'Etat d'audioprothésiste). Ce métier est exercé par 2 800 professionnels.

L'**Oculariste** fabrique des prothèses oculaires.

Le **Prothésiste dentaire** conçoit et fabrique, d'après les empreintes remises par le chirurgien-dentiste, des prothèses dentaires (diplômes du CAP au BTM).

Fonctions



Le métier abordé ici est celui d'orthopédiste-orthésiste. Ce professionnel fabrique, pose et vend de petits appareillages. Il existe une très grande variété d'orthèses pour les différentes parties du corps, voici quelques exemples :

- Pour le cou : colliers cervicaux (différents des minerves fabriquées, elles, par des orthoprothésistes).
- Pour la zone des épaules : des écharpes pour maintenir en place un bras luxé, des bandages...
- Pour le dos : des ceintures et des corsets.
- Pour la main : des orthèses d'immobilisation (attelles) de la main, du poignet, du pouce...
- Pour les chevilles et les pieds : semelles orthopédiques, attelle de cheville...
- Mais aussi genouillères, prothèses mammaires, bas de contention...

Par son intervention, il essaye de faciliter la vie quotidienne et sociale de personnes de tout âge (des personnes âgées comme des enfants). Celles-ci viennent sur prescription médicale pour des problèmes permanents (une malformation) ou temporaires (une tendinite du poignet, torticolis...) dus à un handicap, un traumatisme, à la vieillesse...

Fonctions (Suite)



Paroles de Professionnel

Régis orthésiste-prothésiste

A l'origine tapissier décorateur, Régis a finalement repris le flambeau familial en devenant, après 1 an d'étude à Marseille, orthésiste-prothésiste en 1985.

Aujourd'hui, il a deux salariées à mi-temps, l'une nouvellement embauchée qui fabrique des semelles orthopédiques et l'autre qui s'occupe du travail administratif et des appareillages comme les corsets et les ceintures, ainsi que l'application de prothèse mammaire et soutien-gorge adapté.

Régis nous explique le fonctionnement de son cabinet. *"Je ne fais que du petit appareillage, c'est-à-dire des corsets, des attelles de main, des semelles... Je vends aussi des bas de contentions, des genouillères... J'ai un petit fonds de produits fabriqués en série, mais je fais surtout de la semelle orthopédique sur mesure. C'est un marché qui explose."*

Les cabinets d'orthésistes-prothésistes subissent la concurrence des pharmacies. *"De nombreuses pharmacies ont développé une activité orthopédie, mais elles ne proposent que des produits fabriqués en série. Mon atout, c'est que je fais du sur-mesure."*

"Je reçois des mamies aussi bien que des enfants. Si les demandes des personnes âgées portent sur des corsets et des ceintures, une grosse partie de ma clientèle, plus jeune, vient plutôt pour des semelles orthopédiques. J'en fais aussi pour des sportifs."

"Un mal de dos ou de cervicales peut être causé notamment par un déséquilibre du bassin. C'est ce qu'on appelle un problème de posture. Il est possible de le rééquilibrer par une paire de semelles orthopédiques adaptées en agissant sur des points réflexes situés sous le pied."

Les patients viennent sur prescription médicale (médecins généralistes, chirurgiens, ostéopathes...). *"Je me fie aux indications données par les médecins, mais elles ne sont pas toujours précises. Je peux partir sur une hypothèse différente de la leur."*

L'examen du patient

A l'arrivée du patient, l'orthopédiste-orthésiste étudie son ordonnance. La prescription médicale est plus ou moins précise. Il est toujours nécessaire de pratiquer un examen médical pour déterminer et comprendre la pathologie du patient et trouver le type d'appareillage le mieux adapté. Par exemple, pour un patient souffrant du genou, il existe une très grande variété de genouillères.

Pour choisir le bon appareillage, l'orthopédiste-orthésiste écoute le patient lui expliquer la nature de ses douleurs. Il prend ensuite des mesures à l'aide d'instruments. Par exemple, pour une semelle orthopédique, il se servira d'un podomètre et d'un podoscope.

Ces mesures sont complétées par la prise d'empreintes, voire de moulages si cela est nécessaire.

La fabrication de l'appareillage

A partir des mesures et des empreintes prises, l'orthopédiste-orthésiste réalise un patron très précis de l'appareillage à confectionner. Dans son atelier, il choisit les matériaux et les techniques les mieux adaptés. Même s'il s'agit d'appareillage médical, il a aussi un souci esthétique. Par exemple, il peut fabriquer des semelles orthopédiques en couleur pour les enfants.

Une fois l'appareillage réalisé, il le fait essayer au patient, lui explique son fonctionnement et apporte d'éventuelles modifications.

Les orthopédistes-orthésistes ne fabriquent pas toujours tous les appareillages dans leurs ateliers, ils peuvent faire appel à des sous-traitants.

La vente et le conseil

Selon le cas de figure, l'orthopédiste-orthésiste peut fabriquer lui-même l'appareillage ou bien vendre un produit en série. En règle générale, il fabrique 50% de ce qu'il vend. Les appareillages produits en série sont utilisés surtout pour résoudre des problèmes assez simples et temporaires, mais ne conviennent pas toujours à la morphologie du patient. Il faut alors faire du sur-mesure.

L'orthopédiste-orthésiste peut vendre ou louer de l'équipement médical, notamment dans le cas d'hospitalisation à domicile (lits, fauteuils roulants, béquilles...). Il est nécessaire, pour cela, de posséder un agrément.

Le travail administratif

L'orthopédiste-orthésiste doit s'occuper de la prise de rendez-vous. Lorsqu'il s'agit de son propre cabinet, il gère le personnel, la comptabilité... Il doit aussi s'occuper de la gestion de son stock de matériaux et d'appareillages.

Conditions de Travail



Conditions de travail

- L'orthopédiste-orthésiste travaille plutôt assis lorsqu'il reçoit les patients dans son bureau en rendez-vous et debout lorsqu'il travaille dans son atelier.
- Il travaille seul ou en équipe selon le type de structure dans lequel il est embauché. Dans un petit cabinet, il sera plus polyvalent.
- Il peut également être plus spécialisé dans un domaine précis et se démarquer ainsi de la concurrence.
- Les orthopédistes-orthésistes sont soumis au secret professionnel.

Qualités requises

- Bonnes qualités relationnelles : l'orthopédiste-orthésiste est en contact régulier avec les patients et le corps médical. Il doit conseiller et aider les patients à accepter l'appareillage. Il doit faire preuve de tact, car il intervient auprès de personnes fragilisés par la vieillesse, la maladie, un accident...
- Sens de l'organisation : un orthopédiste-orthésiste est polyvalent, il doit se ménager du temps pour ses diverses activités (vente, fabrication, conseil, réception de marchandises...).
- Une certaine habileté manuelle lors de la création des appareillages. Il doit avoir une bonne vision des formes et des volumes.

Salaire

Le salaire mensuel brut d'un débutant est de 1 250€ environ.

Marché de l'Emploi



On recense environ 400 à 450 orthopédistes-orthésistes en France. D'après ECOTEV, l'organisme de formation de Lyon, 40% des élèves s'installent à leur compte, 25% travaillent pour des pharmacies et les 35% restants sont salariés de cabinets d'orthopédie-orthésiste.

Les orthopédistes-orthésistes peuvent également travailler dans les structures hospitalières, dans l'industrie (gros fabricants d'appareillages...).

Les cabinets d'orthopédie sont de plus en plus concurrencés par les pharmacies qui développent une activité orthopédie. Elles vendent généralement des appareillages produits en série. Les pharmaciens peuvent s'occuper eux-mêmes de ce secteur. Certaines pharmacies font cependant le choix de recruter des orthésistes-orthopédistes diplômés. Les cabinets d'orthopédie se distinguent des pharmacies en proposant la réalisation d'appareillages sur-mesure.

Dans le domaine de la semelle orthopédique, les orthopédistes-orthésistes doivent faire face à la concurrence des pédicures.

Les débouchés dans cette profession sont importants. L'offre est supérieure à la demande : les employeurs rencontrent des difficultés de recrutement. Les offres d'emploi sont cependant peu visibles. En effet, elles circulent essentiellement par les écoles, le bouche-à-oreille ou suite à un stage. Peu d'offres transitent par le site internet de l'ANPE (code Rome : 24324). Toujours d'après ECOTEV, plus de 85% des élèves trouvent un emploi dans le secteur dans les 6 mois suivant la sortie de formation (la plupart du temps en CDI). L'un des principaux freins est le manque de mobilité, car les offres d'emploi sont réparties dans toute la France.

Régis nous explique le déroulement d'une visite pour un problème de posture. Un écran d'ordinateur placé face à lui, le patient peut visualiser les informations en même temps que l'orthésiste-prothésiste.

Pendant qu'il ouvre sous nos yeux différents fichiers, Régis nous explique sa manière de procéder. *"Comme vous voyez, je commence par remplir une fiche administrative avec l'état civil, les coordonnées et les différents renseignements utiles sur la personne. Je lui pose quelques questions pour connaître les raisons de sa venue, la nature de ses douleurs... Le travail d'écoute est très important, parfois les problèmes physiques ont des origines émotionnelles. A moi de trouver ce qui va soulager le patient."*

Apparaît ensuite sur l'écran l'image de deux pieds vus de haut avec différentes couleurs. *"C'est une empreinte assistée par ordinateur, nous explique Régis. Ce que vous voyez, c'est le poids qui est porté sur chaque pied. Sur cette image, on voit nettement que le poids est plus important sur un pied que sur l'autre. Si le patient est déjà venu, je ressorts ses anciennes empreintes pour comparer et voir l'évolution du déséquilibre."*

Régis détermine le morphotype du pied (un pied plat par exemple). Il poursuit son examen en utilisant un podoscope avec une règle du Dr Bourdiol. *"C'est une règle qui, pour faire simple, permet de mesurer le bassin de face et de profil. C'est tout aussi précis qu'une radio. J'utilise aussi le fil à plomb pour connaître la courbe du dos. Grâce à un podomètre, j'obtiens une empreinte informatisée précise des pieds du patient. Je vais m'en servir pour faire un plan réel, un patron si vous voulez, que j'utiliserai pour la fabrication."*

Régis a décidé de se démarquer de la concurrence en faisant des examens médicaux poussés d'une trentaine de minutes. *"L'examen est très complet pour des problèmes de posture, un peu moins s'il s'agit d'un appareillage de confort. Pour faire cet examen, il faut bien connaître l'anatomie humaine, le squelette, les os, les muscles... Une semelle orthopédique peut permettre de régler des problèmes cervicaux par exemple."*

Régis a organisé son emploi du temps de façon à recevoir essentiellement l'après-midi.

"Le matin, je m'occupe des tâches administratives, je rédige des compte-rendus pour les médecins... Mais surtout, je travaille dans mon atelier. Je fabrique 4 à 5 paires de semelles par jour." Il nous emmène dans l'arrière-boutique pour nous montrer son atelier. "Pour les semelles orthopédiques, nous les fabriquons ici. Par contre, nous sous-traitons pour les autres appareillages. Par exemple, pour une ceinture, nous faisons un examen, nous la commandons pré-fabriquée et nous l'ajustons."



Il est nécessaire de posséder le Certificat de Technicien supérieur d'orthopédiste-orthésiste (diplôme de niveau Bac+2).

Eléments du Programme

- Enseignement général :

- Gestion
- Comptabilité
- Communication
- Environnement juridique

- Enseignement scientifique

- Anatomie
- Physiologie
- Pathologie

- Enseignement professionnel :

- Orthèse de main
- Art herniaire
- Podologie
- Ceintures et corsets
- Appareils divers
- Thermoformage
- Contention veineuse
- Prothèse mammaire
- Réglementation

Il nous désigne un grand meuble à tiroir. "C'est ici que je range les matériaux pour faire des semelles. J'utilise du cuir, du liège... Je les achète en plaques de différentes épaisseurs et couleurs, qui servent notamment pour les enfants. C'est très important de choisir le bon matériau.

Je me sers du patron confectionné à partir de l'empreinte de pied prise lors du rendez-vous. Ce patron me permet de savoir comment je dois préparer la semelle. A l'aide de deux ponceuses, une verticale et une horizontale, je vais, par exemple, la faire plus épaisse sur un point réflexe et moins épaisse ailleurs, en fonction du diagnostic établi lors de mes rendez-vous. J'agis sur l'épaisseur, la forme... C'est quasiment de la sculpture. Je me sers aussi de colle et d'un pistolet thermique. La machine à coudre est uniquement utilisée pour les ceintures et les corsets."

Régis sort une semelle et nous la montre. Elle est très fine au bout avec un renforcement vers le milieu. "Pour être orthésiste-prothésiste, il faut avoir le sens des formes, des volumes, du toucher. De la minutie aussi bien sûr, mais pas plus que ça, il faut surtout être adroit et concentré."

"Le métier d'orthésiste-prothésiste est très intéressant, car il permet d'être polyvalent. Il faut allier connaissances médicales, écoute du patient, conseil, compétences administratives et informatiques et, bien évidemment, le goût pour le travail manuel."

Organismes de formation

ACPPAV

14, rue Gustave Eiffel

78300 POISSY

01.39.22.10.60. www.acppav.org

Durée : 1 200 heures dont 200 en entreprise

Public : jeunes et adultes (demandeurs d'emploi, salariés...)

Pré-requis : Bac ou diplôme équivalent (BP préparateur en pharmacie, Brevet de technicien de podologie-orthésiste...) ou 5 ans d'expérience dans le secteur de l'appareillage médical

Sélection : dossier + entretien + tests (rédaction, orthographe, maths, connaissances générales, anatomie physiologie, schéma en anatomie)

Date de recrutement : d'octobre à fin juin

Date de formation : début septembre à fin juin

Coût : 9 150€ en 2007

EFIP

Espace formation Grand-Balcon

2 rue Gaston Cormouls-Houlès

81200 MAZANET

05.63.51.47.73. (Mme Rigaud)

Durée : 1 200 heures dont 200 en entreprise

Public : jeunes et adultes (demandeurs d'emploi, salariés...)

Pré-requis : Bac

Sélection : tests de connaissance générale (anatomie) + épreuve de synthèse + entretien individuel de motivation

Date d'inscription : toute l'année

Date de sélection : mai

Date de formation : mi-octobre à fin juin

Coût : 7 620 € en 2007

ECOTEV

6, rue Béal

69009 LYON

04.72.53.04.78.

Durée : 1 700 heures dont 400 en entreprise

Public : jeunes et adultes (demandeurs d'emploi, salariés...). 25 places.

Pré-requis : Bac

Sélection : lettre de motivation + CV + test de personnalité + entretien de motivation

Date de recrutement et de sélection : tout au long de l'année mais surtout d'avril à fin août

Date de formation : début octobre à octobre de l'année suivante

Coût : 7 670€ en 2007

Quelques places financées par le Conseil Régional de Rhône-Alpes.